



SORORITÉ • SOLIDARITÉ • ACCUEIL

Rapport moral novembre 2025

SOROSA (SOROrité, Solidarité, Accueil) est une association féministe pro-choix de défense, de soutien et d'accompagnement des personnes exilées et plus particulièrement des femmes et des jeunes (mineurs ou jeunes majeurs).

Sept ans déjà !

Soit 28 fois plus longtemps qu'un Premier ministre macroniste¹.

Ce rapport moral, qui nous voit bientôt fêter nos 7 années d'existence, consolide la stabilisation des sollicitations qui nous sont faites et, conséquemment, celle de notre budget (*voir rapport financier*).

Cette deuxième année de stabilisation nous permettra d'aborder un virage et d'opter pour des choix d'orientation ; aussi ce rapport moral sera aussi celui de décisions pour l'année à venir, en termes d'organisation et de projets.

Nos actions

- Des permanences administratives et juridiques trois fois par semaine
- Des rendez-vous individuels tout au long de la semaine pour les démarches plus longues
- Des cours de FLE, allant d'un niveau A0 à un niveau A2
- Des ateliers récréatifs et de réassurance
- L'accompagnement de jeunes et de personnes en recours : hébergement

L'équipe salariée

Exceptionnellement, nous débutons ce bilan par l'équipe salariée qui a vu des changements opérer cette année.

En effet, notre juriste Emma nous a annoncé début 2025 qu'elle souhaitait quitter la région et conséquemment suivre d'autres aventures. S'en est suivie une période de recrutement de plusieurs mois, de nombreux entretiens jusqu'à l'embauche d'Ana, d'abord en contrat d'un mois pour un essai puis, considérant ses très nombreuses qualités, pour un CDI désormais.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe !

¹ Durée indicative moyenne, potentiellement plus selon les futurs candidats à venir.

Nous tenions à aborder ce point en préambule car il expliquera d'une part que vous pourrez trouver dans les statistiques 3 juristes au lieu de 2 – avec des chiffres très peu révélateurs pour Ana qui n'a exercé que 2 mois dans la période analysée – il expliquera d'autre part, nous y reviendrons, que cette période aura été complexe et chargée (recherches, entretiens, formation...), nous empêchant de nous concentrer sur d'autres objectifs.

La majeure partie de notre activité est consacrée aux **permanences, à l'hébergement et l'accompagnement de personnes dans des suivis renforcés, aux rendez-vous individuels et aux cours de FLE**. Aussi, un point détaillé est présenté sur ces différents points dans une annexe « Bilan d'activité 2024-2025 », à consulter avant de poursuivre ce présent rapport moral.

Tout au long de l'année

Nous avons donné des formations en droit des étrangers ou accompagné sur cette thématique de nombreux partenaires cette année : l'ATMP Montélimar, l'ANEF Hébergement d'urgence, le CIDFF, les foyers jeunes travailleurs Rochecolombe et la Manu, les services ACT, Asile point com, HUDA, CADA, AGIR du Diaconat protestant, les CHRS Saint-Didier, Entraide et Abri, Oasis, l'école d'assistantes sociales Ocellia, le groupe Archer (accompagnement à l'emploi), les associations SOLIHA, Maison pour Vivre, l'Amape, les CMS de Châteauvert, Pagnol, Polygone, Georges Méliès, Le Plan, Valensole, Maryse Bastié, mais aussi les CMS Espoulette de Montélimar, d'Aubenas, d'Annonay, du Teil, de Bourg-de-Péage et de Romans, les Mission locale de Valence, Romans, Vallée de la Drôme, Portes de Provence, et Drôme provençale...

Notre adhésion à l'association des commerçants de la rue Bouffier – emplacement de notre local secondaire pour les activités bénévoles – se poursuit, afin de partager des temps forts avec le voisinage immédiat. Nous avons ainsi de nouveau participé aux Guinguettes de l'été tous les mardis de juillet. Une équipe déterminée de personnes exilées et de bénévoles (Abdoul Karim, Abdouramane, Anne, Cécilia, Célia, Claire B., Claire S., Colin, Demba, Juliana, Mamady, Oumar et Oumar, Pascale, Soriba et Thérèse Nicole) ont concocté des plats et des boissons mis en vente et ont pu échanger sur l'association avec les passants. Tous les bénéfices ont été reversés aux personnes exilées participantes.

Nous avons rencontré à leur demande de **nouveaux partenaires**, débutant leur existence sur le territoire, Itinéraires d'Avenir, Détours créatifs, l'Aube... et avons pu échanger sur les possibilités de fonctionnement en commun.

L'accompagnement des femmes

Les **temps réservés aux femmes sont plus que jamais nécessaires**, considérant la nature de leurs demandes (violences conjugales, intrafamiliales, sexistes, de genre, prostitution, extrême pauvreté et conséquences liées au genre, excision, mariage forcé...).

On observe une **récurrence des sujets relatifs aux violences conjugales**, avec les difficultés que cela entraîne pour les victimes : **problématiques de droit au séjour** (parfois lié à la vie commune avec le conjoint violent ou à la nécessité d'une condamnation de ce dernier, ce qui est

loin d'être toujours acquis...), de **séquelles physiques ou psychologiques, d'hébergement** (souvent conditionné au droit au séjour d'ailleurs, ce qui pousse les femmes à se mettre en danger dans des formes d'hébergement où elles ne seront pas décisionnaires), etc.

Par ailleurs, nous observons de nombreux allers-retours pour certaines victimes (pour rappel, on compte en moyenne 7 tentatives de séparation avant la séparation définitive pour une victime de violences conjugales), ce qui est malheureusement difficilement entendable du point de vue très rigide de l'administration.

Comme pour tous nos publics, **les problématiques de santé sont plus que fréquentes**, d'autant plus pour les mères célibataires et sans papiers qui font face à des **services de soins débordés** (à noter que sur le dispositif « violences conjugales » de la PASS² Valence, l'assistante sociale a reçu plus de 250 femmes en dix mois seulement).

Sans compter que là encore, la **dématérialisation vient compliquer les options** : la majorité des médecins n'ouvrent plus la possibilité de prendre rendez-vous que via Doctolib, ce qui est impossible pour les personnes sans papiers.

Néanmoins, on observe que les permanences réservées aux femmes se sont davantage structurées cette année, avec une dynamique plus fonctionnelle, permettant de réaliser des démarches plus efficaces que les années précédentes. Certains suivis restent présents dans une optique de prévention des situations.

Nous voyons aussi émerger un sujet récurrent qui nous préoccupe : la situation professionnelle des femmes et leur formation, insertion ou réinsertion. Les publics masculins peuvent, à terme, avoir des salaires raisonnables – pour des emplois extrêmement difficiles, il faut le préciser. Mais **les femmes restent quant à elles cantonnées dans des travaux tout aussi pénibles pour des salaires misérables**.

Aussi, nos **deux objectifs pour l'année 2026** seront de **développer nos compétences ou partenariats sur la formation professionnelle pour les femmes**, afin de pouvoir leur proposer de meilleures perspectives et de **reprendre les temps de groupe visant à la convivialité et la réassurance**.

Le juridique

Nous avons reçu et accompagné à leur demande **quatorze mineurs dans leur procédure de recours** contre une décision de refus de prise en charge par l'ASE. Les délais de recours, interminables, découragent les jeunes et en poussent certains à disparaître dans la nature avant d'avoir une date d'audience.

Pour ceux pour lesquels nous avons eu une décision, **nous avons cette année gagné 100 % des recours pour les mineurs non accompagnés**.

Nous avons par ailleurs **accompagné près de 210 employeurs pour déposer des demandes d'autorisation de travail, toutes délivrées**, pour leurs salariés ou l'avons fait à leur place avec un mandat.

² Permanence d'accès aux soins de santé.

Pour les adultes :

- Concernant les demandes de titre de séjour en préfecture pour des anciens mineurs non accompagnés (premières demandes ou renouvellement de titre de séjour) : **99,8 % des personnes accompagnées pour ces demandes ont obtenu leur titre de séjour.**
- Concernant les demandes de régularisation pour les personnes sans papiers : **30 personnes ont obtenu leur régularisation suite à notre demande.**
- Concernant les demandes de regroupement/réunification familiale : **24 personnes sont arrivées en France cette année suite à notre demande.**

Sur ce dernier sujet, nous sommes toujours aussi impuissantes face aux conflits répétés et qui ne font que durer – et s'étendre ! – dans le monde et qui, outre les atrocités qui sont commises sur place, empêchent les personnes qui en auraient la possibilité normalement de rejoindre leur famille en France en raison des multiples fermetures et réouvertures d'ambassades de France dans les divers pays concernés (Soudan, Afghanistan, Pakistan...).

L'équipe des bénévoles

Nous sommes ravis de voir notre équipe bénévole s'étoffer chaque année davantage ! Qu'il s'agisse de prises de contact spontanées ou bien de rencontres dans le cadre d'événements (par exemple le Forum des associations).

Des **ateliers d'expression artistique** (dessin et peinture, et quelle expression artistique !) ont ainsi pu être mis en place par Célia, Claire B., Claire S. et Colin.

Les bénévoles assurent également les **cours de FLE** (Anne D., Florence et Younsra).

Claire S. et Colin ont aussi lancé une activité de **sorties**.

Des activités diverses, qui ont permis aux bénéficiaires de mieux se découvrir (soi et les autres), de retrouver confiance et sourire, ne serait-ce que pour quelques heures.

Ici encore, nous tenons à remercier l'ensemble des personnes bénévoles, y compris celles qui n'ont pas été citées, pour leur présence, soutien, aide, sur des événements récurrents ou ponctuels. L'association ne saurait maintenir ses actions sans vous.

Pour conclure cette partie, une demande des bénévoles était de pouvoir organiser un événement qui leur permettrait de rencontrer un plus grand nombre de personnes bénéficiaires – au-delà du groupe avec lequel ils et elles animent leurs activités – et c'est donc dans ce cadre que nous annonçons qu'aura lieu à l'été 2026 *les Olympiades de SOROSA* !

Une journée de jeux et de partage en équipe entre bénévoles et personnes exilées.

La communication : les promesses n'engagent que celles qui les croient³

Depuis quatre ans, nous servons à chaque assemblée générale la même rengaine usée : nous devons **développer des plaidoyers militants**, mais nous manquons de temps pour ce faire.

C'est avec une grande satisfaction que nous annonçons que, au terme de cinq années de procédure, le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, que nous avions saisi avec plusieurs associations en 2020, a déclaré la France responsable de violations graves et systématiques des droits des MNA : conditions dégradantes et contraires à la dignité humaine, procédures d'évaluation de l'âge défaillantes, exclusion systématique de nombreux enfants de la protection, traitements inhumains, préjudices graves et effets durables sur leur santé physique et mentale, privation d'accès à un niveau de vie suffisant et aux services de base... La liste des défaillances de l'État est longue. [Le rapport du CRC est consultable ici](#).

Sur les autres moyens de communication, nous avons tenu nos objectifs d'envoi de **newsletters**, qui reçoit toujours de **très bons retours**.

Nos **stickers sont toujours disponibles**, mis en vente sur [notre boutique HelloAsso](#).

Nous annoncions l'année dernière, tambours battants et fières de cet exploit qui n'en était pas un – mais qui l'était pour nous – avoir créé notre compte Instagram et nous vous invitons à vous abonner. Un mois plus tard, **le conseil d'administration décida**, face aux déclarations de Meta, société propriétaire d'Instagram, **de se retirer d'Instagram**. Une aventure bien courte, donc.

Les personnes présentes à l'assemblée générale auront la chance de voir que **nous avons fait réaliser**, avec l'aide de Cécilia que nous remercions, **une banderole aux couleurs de l'association**, qui nous servira lors des événements ou manifestations.

Partenariats

Outre les partenaires avec qui nous travaillons régulièrement (voir notre [rapport moral 2021](#)), nous avons été aidées financièrement, toujours grâce à un large réseau de personnes solidaires, mais aussi par des fondations.

Et nous tenons ici à remercier ces fondations qui nous font confiance :

- la **Fondation Caritas**, qui apporte son soutien au fonctionnement de notre association ;
- la **Fondation pour le Logement des Défavorisés**, qui nous assure son soutien dans notre projet et pour l'aide aux personnes en situation vulnérable plus particulièrement ;
- le **Fonds de dotation RIACE**, qui soutient notre action d'accompagnement aux mineurs en recours.

Nous hébergeons et sommes **partenaires de l'association AGVS** (association des Guinéens de Valence pour la solidarité), qui a lancé cette année **un projet d'autonomisation de ses membres**. Aussi Marine a reçu plusieurs jeunes pour les former sur des questions sociales et administratives afin qu'ils puissent à leur tour transmettre ces informations dans leur association.

³ Nous ne cachons pas notre petit plaisir à coller ici une citation de Charles Pasqua, mais au féminin, et pour annoncer ce qui suivra.

Par ailleurs, depuis septembre 2025, nous hébergeons l'association [Réseau Femmes à l'Abri](#) **26** dans notre deuxième local pour qu'elles puissent tenir une permanence sociale urbaine en complément de leur permanence rurale.

Enfin, nous tenons à remercier [Les Archives de la Zone mondiale](#), pour leur soutien actif au fil des mois depuis des années !

Bilan et projets

Face aux **résultats plus que satisfaisants obtenus en faveur des personnes exilées** que nous accompagnons, et puisque les droits se stabilisent, **l'heure est venue d'étendre les projets et leur portée et de solidifier les ressources**.

Le **renforcement de la communication** de l'association est un de nos objectifs principaux pour cette nouvelle année, avec notamment **le développement des plaidoyers militants** qui, nous l'avons vu, portent leurs fruits, même si cela peut prendre des années. Il est plus que jamais nécessaire dans ce monde où les fascismes se relèvent, de tenir une parole forte et qui soit diffusée. Il serait dommage que nos apports ne puissent être faits par manque de temps.

Plusieurs projets **concernant les femmes ensuite**. Tout d'abord **la reprise des activités de groupe**, nous l'avons dit, à compter de janvier.

Débuté cette année avec le lancement des travaux nécessaires à la réhabilitation de son habitat, **nous allons poursuivre en 2026 le projet *La Maison, lieu de répit pour les femmes victimes de violences***. Cette maison aura vocation à accueillir pour des séjours d'une à deux semaines de petits groupes de femmes victimes de violences et des accompagnantes (travailleuses sociales, animatrices...) pour leur proposer des parenthèses loin de leur lieu de résidence – qui se trouve souvent être aussi celui de l'auteur des violences – et de leur quotidien. Activités créatives et récréatives viseront à permettre une réassurance, un partage entre personnes concernées, dans un cadre paisible et dédié uniquement à cet usage.

L'objectif est une ouverture du lieu en 2027.

Nous avons également souhaité repenser le fonctionnement des permanences à la lumière de la stabilisation des demandes : **à compter de janvier 2026, nous n'ouvrirons plus qu'un samedi sur deux**.

Afin de préparer au mieux cette transition, depuis la rentrée de septembre nous accompagnons les personnes bénéficiaires vers ce changement en réservant les permanences aux urgences uniquement ; les personnes nouvelles peuvent toujours y trouver un accueil et des informations, les habituées quant à elles s'appuient sur notre téléphone et notre mail pour nous joindre plus facilement en cas de besoin.

Après quelques semaines hasardeuses, ce nouveau système fonctionne de façon satisfaisante, tant pour les personnes exilées que pour l'équipe.

Enfin, au terme de bientôt sept ans à travailler à temps plus que plein pour gérer tout à la fois l'association et sa commission juridique, il est désormais évident que Nordy ne peut pas passer une année supplémentaire à ne pas être rémunérée à la hauteur des heures passées. C'est pourquoi **2026 sera l'année de la rémunération totale de la présidente**, c'est notre engagement.

Tous nos remerciements...

Nous voulons particulièrement remercier toutes les personnes donatrices, particuliers, entreprises ou fondations, qui nous font confiance, toutes celles qui ont participé en donnant de leur temps, de leur argent, de leur soutien, de leur espace de vie, de leur réseau, de leurs compétences, de leur expérience, de leur joie.

Nous remercions surtout toutes les personnes qui viennent nous voir pour leur patience, leur sollicitude, la richesse de nos échanges, leur amitié et pour la confiance qu'elles nous portent depuis toutes ces années.

Conclusion

Depuis notre création, nous n'avons eu de cesse de développer nos actions et nos projets tout en entendant des phrases telles que « Mais quel est votre modèle économique ? », « Mais avez-vous conscience d'à quoi vous vous attaquez ? » ou encore « Mais où trouverez-vous les moyens de faire tout cela ? ».

Force est de constater, après sept ans d'existence, que nous trouvons les moyens, les modèles et que nous abattons, pierre après pierre, les murs qui oppriment, autant que nous construisons, pierre après pierre, les chemins d'un renouveau pour et avec les personnes que nous accompagnons.

Seule la foi et le devoir – deux mots que d'aucuns réservent à d'autres usages – de réussir nous animent et nous guident pour conclure avec ce proverbe indien :

« Si tu vois tout en gris, déplace l'éléphant »